

- REGLEMENT -

LE CRITERIUM DES ENFANTS

63^{ème} Critérium de la Première Neige
VAL D'ISERE

Article 1 – Organisateur

Le Club des Sports de Val d'Isère, association déclarée située Route de la Balme 73150 Val d'Isère, sous le numéro SIRET 776 511 115 00011 (ci-après « l'Organisateur ») organise un jeu-concours gratuit (nommé ci-après « Jeu ») selon les modalités du présent règlement, et accessible sur demande à l'adresse info@valsport.org ou par téléphone au 04 79 06 03 49, avec l'accord de la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Savoie (DSDEN 73).

Article 2 – Conditions de participation

2.1. Ce jeu est ouvert à toutes les écoles élémentaires de la circonscription de Moutiers et Tarentaise, de la grande section au CM2, sous la direction de leurs professeurs et/ou directeurs d'école.

2.2. La participation à ce jeu implique pour tous les participants, et/ou leurs représentants légaux si mineurs, l'acceptation totale et sans réserve de ce présent règlement. A cet effet, l'accord et l'acceptation des parents des élèves seront recueillis.

Article 3 – Modalités de participation

3.1. Pour participer au jeu, les écoles souhaitant s'impliquer devront simplement envoyer un mail à l'adresse suivante info@valsport.org en précisant comme objet du mail « Concours écoles », ou contacter Lily Genin au Club des Sports de Val d'Isère au 04 79 06 03 49 ou au 06 03 71 95 09

3.2. Les inscriptions sont ouvertes du 11 septembre 2018 au 19 octobre 2018 23h59.

3.3. Il ne sera pris en compte qu'une seule inscription par classe et par forme de jeu (voir article 4).

3.4. L'Organisateur n'assume aucune responsabilité en cas de mauvaise réception ou non-réception des inscriptions par voie électronique, quelle qu'en soit la raison.

Article 4 – Le Jeu

4.1. Le Jeu comprend deux formes de participation : le « Film » et la « Welcome Card ». La classe choisira de participer sous l'une ou l'autre forme, ou de cumuler les deux formes de jeu. Toutes les classes participantes recevront le « kit du supporter ».

4.2. Le Film

4.2.1. La classe devra réaliser un film d'une durée comprise entre 45 secondes et une minute, sur le thème de l'esprit d'équipe dans les sports individuels.

4.2.2. Le format du Film : il ne devra pas durer moins de 45 secondes et durer plus d'une minute. Il devra être remis au format MPEG en 16 : 9ème.

4.2.3. Rendu : le Film devra être rendu au Club des Sports de Val d'Isère (par envoi numérique, voie postale sur support de stockage ou remis en main propre) avant le mercredi 14 novembre 2018, 15h.

4.2.4. Le jury : une fois rendu, les films seront évalués suivant plusieurs critères (voir 4.2.5.).

4.2.5. Les critères d'évaluation : le Film sera évalué selon 5 critères, chacun étant noté avec une note sur 5 points : le rendu visuel, la correspondance au thème choisi, la maîtrise de la communication, l'habilité à faire passer des émotions, la scénarisation/mise en scène.

4.2.6. Les délibérations : le résultat sera communiqué par mail aux écoles participantes au plus tard le vendredi 23 novembre 2018 à 18h.

4.2.7. Droit d'auteur : l'organisateur attire votre attention sur la nécessité d'utiliser des musiques libres de droits si nécessaire pour vos montages vidéo. Aucune vidéo utilisant des musiques protégées ne pourra être évaluée, ni diffusée.

4.3. Welcome Card

4.3.1. La classe participante devra réaliser une carte de bienvenue « Welcome Card » à destination des athlètes participants au Critérium de la Première Neige, qui sera disposée dans leur chambre respective. Les classes devront rédiger une carte à destination des athlètes hommes et/ou des athlètes femmes (de manière distincte). Sur cette Welcome Card, il faudra d'une part rédiger un texte de bienvenu et d'encouragement en anglais, et d'autre part réaliser un visuel artistique pour « habiller » la carte.

4.3.2. Le format de la carte : conformément au modèle qui vous sera transmis, le texte en anglais devra faire environ 500 signes et le visuel ne devra pas dépasser le format de la carte (voir modèle transmis).

4.3.3. Rendu : la carte devra être rendu au Club des Sports de Val d'Isère (par envoi numérique, voie postale sur support de stockage ou remise en main propre) avant le mercredi 14 novembre, 15h en format word et pdf.

4.3.4. Le jury : une fois rendu, la carte sera évaluée suivant plusieurs critères (voir 4.2.5).

4.3.5. Les critères d'évaluation : la carte sera évaluée selon 5 critères, chacun étant noté avec une note sur 5 points : la maîtrise de la langue anglaise, la créativité, le côté artistique du visuel, la maîtrise de la communication et l'originalité rédactionnelle.

4.3.6. Les délibérations : le résultat sera communiqué par mail aux écoles participantes au plus tard le vendredi 23 novembre 2018 à 18h.

Article 5 – Les récompenses

5.1. Toutes les classes participantes recevront un « kit du supporter ».

5.2. Tous les films des classes participantes seront diffusés sur le site de l'inspection académique, sur l'un des supports médiatiques de Radio Val d'Isère ainsi que sur les réseaux sociaux du Club des Sports, sauf contre-indication de la part de l'école participante.

5.3. Le Film : les trois meilleurs films seront diffusés sur écran géant à l'occasion du 63^{ème} Critérium de la Première Neige de Val d'Isère.

5.4. La Welcome Card : la meilleure carte à destination des athlètes hommes, ainsi que la meilleure carte à destination des athlètes femmes, seront imprimés et mise dans les chambres d'hôtels de chaque athlète à l'occasion du Critérium de la Première Neige.

5.5. Les élèves participants des trois classes gagnantes pour le film ainsi que les élèves participants des deux classes gagnantes pour la Welcome Card seront invitées à venir assister à Val d'Isère aux deux manches du Géant Hommes ainsi qu'à la cérémonie protocolaire qui suivra, le samedi 8 décembre 2018. Les déplacements en bus, ainsi que les paniers repas seront offerts par le Club des Sports de Val d'Isère (voir Article 7).

5.5.1. Remarque : les élèves gagnants auront le privilège de pouvoir assister aux deux manches du Géant Hommes depuis la raquette d'arrivée de la course, ainsi qu'à la cérémonie protocolaire de remise des prix. Nous attirons votre attention sur le fait que l'envergure internationale de cet événement lui confère une visibilité médiatique très importante : de nombreuses équipes de tournage, de photographes ou de journalistes seront présentes à cette occasion. Les écoles se déplaçant sur l'événement devront au préalable s'être assuré que chacun de leurs élèves présents se soit vu accorder une autorisation de droit à l'image par ses parents ou

responsables légaux. Nous ne serons en mesure de flouter les visages au cas par cas. L'Organisateur décline toute responsabilité en cas de diffusion de l'image d'un élève qui n'aurait pas donné son accord préalable de droit à l'image.

Article 6 – Les Coups de Cœur

6.1. Sur l'ensemble des classes participantes à l'opération, deux prix coup de cœur seront remis à deux d'entre elles, choisi de manière tout à fait arbitraire, en fonction de l'émotion transmise par sa vidéo ou sa carte.

6.2. La récompense : Victor Muffat-Jeandet, multiple médaillé en ski alpin en Coupe du Monde, médaillé de bronze aux Jeux Olympiques de Pyeongchang, membre des équipes de France de ski et parmi les meilleurs skieurs du monde, et Clément Noël, skieur de haut niveau, compétiteurs Coupe du Monde ; se déplaceront dans les classes Coup de Cœur pour une demi-journée privilégiée avec les élèves de l'école. Le responsable de la classe récompensée sera libre du programme qu'il souhaite mettre en place, sous réserve d'une validation préalable avec le Club des Sports de Val d'Isère. Exemple de programme : séance de sport, échange de questions/réponses avec les élèves, photos, séance d'autographes...

Article 7 – Le déplacement des équipes gagnantes au 63^e Critérium de la Première Neige

7.1. Les élèves participants des classes gagnantes sont attendus à 8h45 samedi 8 décembre 2018, en plein cœur de la manifestation. Ils seront accueillis par les élèves et les enseignants de l'école de Val d'Isère qui les accompagneront tout au long de leur présence ici.

7.2. Les déplacements aller et retour, pris en charge par le Club des Sports de Val d'Isère, seront assurés en bus au départ et à l'arrivée de chaque école récompensée. Les horaires de départ restent à définir ultérieurement en fonction de la situation géographique des écoles gagnantes.

7.3. Un panier repas sera servi à tous les élèves pour le déjeuner au Lounge de Val d'Isère, situé en haut du téléphérique de Solaise. Afin de préparer au mieux les paniers repas, nous demanderons à tous les enseignants de nous informer au préalable, des allergies alimentaires de leurs élèves.

7.4. Le programme (à mettre à jour) :

- Départ des écoles (horaire à définir)
- 8h45 : arrivée sur site. Accueil et mise en place des élèves dans l'aire d'arrivée.
- 9h30 : début de la première manche du Géant Hommes
- 11h : fin de la première manche
- 11h > 12h15 : panier repas au Lounge de Solaise
- 12h30 : début de la seconde manche
- 13h45 : fin de la seconde manche et cérémonie protocolaire
- 14h30 : départ de Val d'Isère pour un retour vers les écoles

Article 8 – Jeu concours participatif

8.1. La participation à ce jeu concours est au libre accès de chaque école élémentaire ou primaire de la circonscription de Moutiers et Tarentaise, sous l'égide et la responsabilité de son directeur et de ses professeurs des écoles.

8.2. Le comité d'organisation du Critérium des Enfants ne pourra être tenu responsable en cas d'annulation des épreuves du Critérium de la Première Neige entraînant l'annulation du déplacement des vainqueurs sur Val d'Isère.

8.3. L'organisateur attire votre attention sur la nécessité de faire remplir au représentant légal de chaque élève une autorisation de droit à l'image, autant concernant la présence des gagnants sur un événement à forte portée médiatique, que pour la diffusion des films qui sera faite.

